



CERTIFICAT DE QUALITE DES GEOTEXTILES ET PRODUITS APPARENTES

Date de début de validité 01/01/2016
Date de fin de validité 01/01/2019

DEMANDEUR

Adresse

ASQUAL certifie que le géotextile :

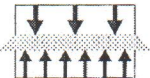
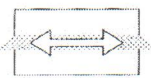
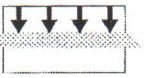
DESIGNATION COMMERCIALE

Appellation

Référence commerciale

Mode de fabrication (NFEN ISO 10318) : GTX-n Polymères principaux : PET Largeur maximale : m

est conforme au Référentiel Technique ASQUAL "Géotextiles et produits apparentés" révision n° 7 - avenant 7

	FILTRATION	SEPARATION ⁽¹⁾	DRAINAGE FILTRATION	RENFORCEMENT	PROTECTION
FONCTIONS					
Fonction(s) certifiée(s)					

CARACTERISTIQUES DESCRIPTIVES

	VNAP ⁽²⁾	PRV 95 ⁽³⁾
Epaisseur nominale sous 2 kPa (mm) NF EN ISO 9863-1		-20% 20%
Masse surfacique (g/m ²) NF EN ISO 9864		-10% 10%

CARACTERISTIQUES MECANQUES

Résistance à la traction (kN/m)	SP	-13%	-
NF EN ISO 10319	ST	-13%	-
Résistance à 5 % de déformation (kN/m)	SP	-	-
NF EN ISO 10319	ST	-	-
Déformation à l'effort de traction maximale (%)	SP	-20%	23%
NF EN ISO 10319	ST	-20%	23%
Perforation dynamique (mm) NF EN ISO 13433		-	25%
Poinçonnement (kN) NF G 38-019		-30%	-
Poinçonnement statique CBR (kN) NF EN 12236		-10%	-

CARACTERISTIQUES HYDRAULIQUES

Perméabilité (m.s ⁻¹) NF EN ISO 11058		-30%	-
Ouverture de filtration (µm) NF EN ISO 12956		-30%	30%

Capacité de débit dans leur plan et fluage voir au verso

SP : Sens production ST : Sens travers NR : Non requis

⁽¹⁾ La fonction séparation n'est jamais certifiée seule

⁽²⁾ VNAP : Valeur Nominale Annoncée par le Producteur

⁽³⁾ PRV : Plage Relative de Variation, noter la PRV 95 la plus sévère en cas de fonctions multiples

La certification garantit la conformité du produit fabriqué aux performances annoncées par le producteur.

Elle ne garantit en aucune manière l'adéquation du produit certifié aux contraintes techniques du projet.

Il appartient au concepteur d'assurer pleinement sa mission et de déterminer les performances requises pour l'application considérée, pouvant justifier l'emploi de produits spécifiques. L'ASQUAL, ne pourra être tenu responsable de désordres consécutifs à une mauvaise adéquation produit certifié / application.

Approuvé par le directeur
P.LEBON